

LES PREMIERS HABITANTS DE L'ISTHME



Ferme sur l'isthme. Photo Docteur Thomas Collection Yvonne Andrieux

À la fin du XVIII^e siècle, l'isthme était très peu fréquenté, sans doute parce que la liaison entre Miquelon et Langlade n'était pas encore stabilisée et se rouvrait lors de grandes tempêtes. Il fallut attendre la fermeture complète de l'isthme, et le début du XIX^e siècle, pour voir les premiers habitants s'y installer : c'étaient des agriculteurs.

Les premières fermes de l'isthme ont vu le jour à partir de 1815 environ. Mais alors que les plus optimistes voyaient déjà Miquelon et Langlade devenir le grenier de l'archipel, grâce à leur superficie, la nature de leur sol et la configuration favorable de l'isthme pour l'agriculture, cette dernière ne demeura qu'une agriculture de subsistance. La rigueur du climat et l'attachement de la population aux activités traditionnelles de la pêche demeuraient une entrave de taille au bon développement des cultures...

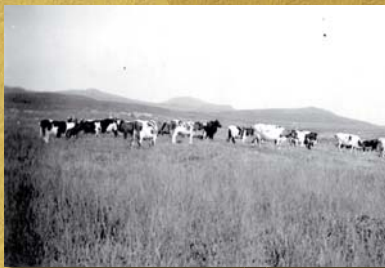
Au début du XIX^e siècle, la volonté du pouvoir français de développer l'agriculture sur son territoire s'étendit à l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. C'est ainsi que dès le 17 avril 1817, le ministre demanda au chef de la colonie de lui indiquer la topographie du pays, la nature du sol, les plantations susceptibles de s'acclimater dans chacune des deux îles, les végétaux qui y croissent naturellement et ceux qui y ont été naturalisés, tout ceci dans le but d'expérimenter des plantations agricoles.

L'administration locale s'efforça de mettre en valeur le sol et de promouvoir le travail de la terre et l'élevage du bétail, en créant les premières fermes données en location. L'objectif était d'assurer la subsistance et l'approvisionnement en viandes, légumes et produits laitiers.

Ainsi, en 1816, la ferme Dibarboure créée par le gouvernement à Langlade, au sud de l'isthme, commença à produire pour montrer l'exemple et inciter les habitants à s'adonner à la culture et à l'élevage. La population habitée au travail de la pêche, éprouvait de la réticence aux travaux agricoles et il ne fut pas évident de la convaincre. En 1823, deux cultivateurs de France vinrent pour entretenir cette ferme et instruire les fermiers établis sur les deux îles au sujet de la culture des plantes potagères et de l'élevage du bétail.



Fenaison. Photo Docteur Thomas Collection Yvonne Andrieux



Troupeau au pâturage. Collection Joseph Poirier.

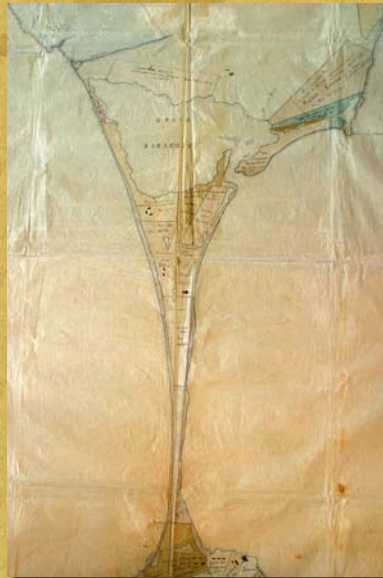
Les premiers résultats furent encourageants : divers légumes de bonne qualité étaient produits (pommes de terre, carottes, navets, choux), le cheptel de l'archipel comprenait 507 têtes de bétail.

Le XIX^e siècle vit alors la création de nombreux établissements fermiers, notamment au nord de Langlade et sur l'isthme, ce dernier fournissant à la fois le foin pour l'hiver et une partie des pâturages pendant l'été. D'autant plus que l'Administration accorda, à partir de 1828, des primes d'encouragement pour les travaux agricoles qui seraient les plus fructueux. Jusqu'en 1830, huit fermes se montèrent sur Langlade.

Vers 1838, une ferme administrative et une résidence pour le gouverneur furent établies à Langlade.

Principales concessions agricoles en 1860

Concessionnaire	Superficie
BRY Joseph	185 ha 83 a
MAILLARD François	75 ha 40 a
BIBART Antoine	612 ha 59 a
DIBARBOURE	97 ha 5 a
LAMUNTH Etienne	123 ha 20 a
PETRA (veuve)	117 ha 30 a
OLIVIER Jean-Marie	258 ha 50 a
THEBERGE Aimé	58 ha 40 a
OLANO Laurent	249 ha 48 a



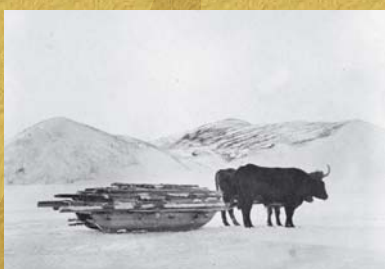
Carte d'implantation des concessions en 1860

Les demandes de concessions de terrains agricoles se multiplièrent, et un premier arrêté fut pris en 1857 pour délimiter et réglementer les fermes afin d'éviter les conflits entre fermiers. Les terrains étaient concédés à titre provisoire, à condition de les mettre en valeur dans un délai donné. Ils étaient éventuellement accordés à titre définitif sous réserve d'abandonner gratuitement à l'administration les parcelles nécessaires aux installations d'utilité publique.

Il existait près d'une dizaine de concessions agricoles sur l'isthme en 1860. La superficie totale occupée par ces exploitations couvrait presque la totalité de l'isthme, soit environ 1800 hectares.

Les exploitations étaient déjà nombreuses mais certaines ont été peu ou pas exploitées.

Un rapport de 1863 mentionne l'existence de 13 fermes à Langlade, élevant 87 chevaux, 24 taureaux, 113 bœufs, 417 vaches, 339 moutons, 305 chèvres et 172 porcs. Les premiers résultats ont été encourageants et d'autres fermiers vinrent s'établir par la suite.



Transport de bois. Photo Docteur Dhoiste. Collection Musée Ethnographique de Bordeaux

En 1875, on dénombre une quinzaine de fermes établies dans la région du Barachois, de l'isthme et du nord-ouest de Langlade.

En 1891, on comptait 51 établissements agricoles dans l'archipel dont 19 sur Miquelon-Langlade.

Le nombre de concessions sur Miquelon-Langlade ne cessa de s'accroître jusqu'au début du XX^e siècle, s'établissant alors à une trentaine. Les prairies naturelles de Miquelon et de Langlade fournissaient des quantités importantes de fourrage, condition essentielle pour que l'élevage du bétail tienne une place importante dans l'économie des îles.

Ce fut l'apogée de l'agriculture sur les îles.

L'isthme de Miquelon-Langlade, d'hier à aujourd'hui. Et demain ?